

DL 25/10/17

La bonne marche des MPR

L'association des Marcheurs du pays roussillonnais, qui compte plus de 300 adhérents cette année, a fait son bilan.

Le président Georges Laforest a évoqué en préambule de la réunion, certaines mises à jour du règlement intérieur de l'association avec notamment un ajout stipulant l'interdiction de la présence d'animaux de compagnie lors des diverses randonnées programmées. Ces modifications ont été validées le 22 septembre dernier par le conseil d'administration et sont consultables sur le site de l'association depuis le 3 octobre dernier.

Un rapport moral très étoffé et un appel aux bénévoles

Avant que ne soit abordé le compte rendu des différentes activités de l'association, Georges Laforest a fait état du manque patent de bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

Si la marche nordique est en plein essor avec une cinquantaine de marcheurs inscrits à cette discipline, il manque des animateurs pour encadrer cette marche de deux heures qui se déroule les mercredis matin et samedis matin de 9 heures à 11 heures. Cette année, 160 randonnées ont été proposées aux adhérents de l'association qui compte 44 encadrants.



Chez les Marcheurs du pays roussillonnais, on associe sport et culture comme ici à Boucieu-le-Roi en Ardèche.

Pour conclure son rapport, Georges Laforest a souligné la stabilité des effectifs avec 315 licenciés dont 180 sont dans la tranche d'âge de 60 à 69 ans et 64 % de femmes, tout en se félicitant de l'excellente ambiance qui règne au sein de cette association lors des festivités : journées champêtres à Chuzy ou tirage des rois en début d'année. Ce rapport a été validé à l'unanimité.

Les différentes commissions ont ensuite présenté leurs rapports respectifs allant de la formation, aux

randonnées, excursions, séjours et marche nordique avant que ne soit présenté le rapport financier présenté par Jean-Paul Hug et les activités de la saison 2017-2018 avec des modifications consultables sur le site relatif au certificat médical.

Concernant le bureau du comité directeur, il y a eu un renouvellement du 3^e collège 2017-2020 et deux nouveaux commissaires aux comptes ont été nommés : Agnès Bonnard et Jacques Alex.

Robert VALETTE



Sur le sentier du Littoral à La Londe-les-Maures.

Jean Guerry, fondateur des MPR, honoré

En 2006, avec une poignée de personnes motivées par la marche, Jean Guerry fondait l'association des Marcheurs du pays roussillonnais. Cette première année, ils étaient 70.

Affiliée à la Fédération française de randonnée, cette association a vite connu une ascension fulgurante pour enregistrer cinq ans après, plus de 200 adhérents. La création de la section de la marche nordique en 2011 a été également une locomotive avec l'arrivée de jeunes adhérents pour porter le

nombre de licenciés à ce jour à 315.

Ayant passé la main à Georges Laforest à la présidence en 2015, Jean Guerry vient d'être honoré en recevant, lors de l'assemblée générale, la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Robert Duranton, maire de Roussillon, a eu l'honneur de remettre cette médaille en préambule de la réunion.

Très ému dans ses propos, Jean Guerry s'est dit : « surpris à réception du courrier m'annonçant cette

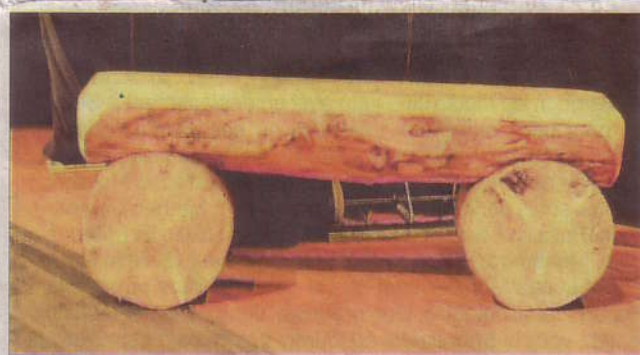
distinction. Pensez donc, moi, à 75 ans recevoir une médaille de la Jeunesse et des Sports ! J'ai d'abord cru à une blague de part de mes pairs mais j'ai bien dû me rendre à l'évidence. Cette médaille, je la dédie à tous ceux qui ont contribué au développement de notre association qui est tout de même la première du département ».

Jean Guerry ne manquait pas d'adresser un clin d'œil à son épouse Monique qui l'a soutenu et accompagné dans la bonne marche des MPR.

R.V.



Le maire, Robert Duranton, a remis la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif à Jean Guerry, fondateur des MPR.



Des bancs de repos ont été installés sur les sentiers du pays roussillonnais.

L'inauguration du sentier Charles IX, un temps fort

Georges Laforest a goûté du plaisir de présenter le rapport moral de l'exercice écoulé. Le temps fort a été l'inauguration du "Sentier de Charles IX" validé par la Fédération française de randonnées pédestres. Il faut rappeler que c'est le fruit d'un travail de dix ans avec Jean Guerry, président de l'époque, à l'origine de cette belle initiative. Ce GR 422 identifié, les seize rando-fiches ont été rédigées et l'inauguration de ce sentier a eu lieu lors de la Fête de l'Édit en août dernier. Fête brillamment organisée par la commission culturelle de la muni-

cipalité roussillonnaise. C'est ainsi que 170 adhérents ont participé à cette journée en organisant trois randonnées le matin et une randonnée découverte de Roussillon l'après-midi conduisant les randonneurs dans les ruelles du vieux bourg, à l'étang et jusqu'au couvent des Minimes. De nombreux adhérents avaient joué le jeu du costume Renaissance comme pour bien s'imprégner de cette belle époque.

Cependant, Georges Laforest regrettait un nombre de participants relativement réduit compte tenu de la taille de l'association.